

**TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES  
CERTIFICAT D'AGREMENT DE TYPE D'EMBALLAGE**

**Applicant :** PLAZUR SAS - GROUPE ANVI  
60J, avenue du 14 juillet  
21300 CHENOVE FRANCE

**N° 8148  
Indice 4**

**REFERENCE DOCUMENTS :**

- Road transport : ADR (Part 6), to date in 01/01/2021
- Rail transport : RID (Part 6), to date in 01/01/2021
- Transport by waterway : ADN (Part 6), to date in 01/01/2021
- Maritime transport : IMDG code (Part 6), to date in 01/01/2021
- Air transport : Doc OACI 9284 AN/905 (Part 6), to date in 2021/2022
- UN Recommendations on the transport of dangerous goods - Model Regulations - ST/SG/AC.10/1/Rev.21 - Part 6

**DESCRIPTION OF THE TYPE OF PACKAGING (according to information given by the applicant) :**

- Manufacturer : ANVI PLASTURGIE SAS / F-71370 Saint Germain du Plain Sample record n° 14146
- Packaging code : 3H2
- Type, materials : Jerricane, Plastique
- Construction method : Injection
- Commercial reference : 7500 XL
- Constituent raw material : PP
- Density : --
- Melt index 230 °C; 2,16 kg : 20 / 55g / 10 min
- Drawings : CUVE 7500 - COUVERCLE XL, VOLET, POUSSOIR G, POUSSOIR D
- Nominal capacity : 6,375 L
- Brimful capacity : 7,5 L
- Empty weight (tare) : 0,445 = ( 0,321 + 0,124 ) kg
- Overall external dimensions : 0,227 x 0,160 x 0,388 m
- Minimum thickness : 1,65 mm
- Closure : Couverture en plastique (PP) clipsé sur le corps avec 6 languettes + volet pivotant à l'aide de 2 poussoirs. Fab. ANVI PLASTURGIE SAS F-71370 Saint Germain du Plain - Identification COUVERCLE XL
- Handling : Sans
- Decompression : Néant
- Ballast type : Granulés PE (59 grains par gramme)
- Particularities : Sans

**AUTHORIZED AREAS OF USE :** Dangerous solids in the following conditions :

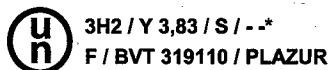
- Packaging group : II, III
- Max. gross weight : 3,83 kg
- Stacking : Maximal Load : 26 kg

**TESTS AND MARKING :**

Satisfactory test results, according to report : **BVT 319110 indice 1 du 03/05/2012**

Quality assurance plan reference and index : **PAQ 3191-3F-1659 indice 1**

Marking model to be placed on the condition that the regulatory measures are respected



\* See the appendix to the approval certificate

The French text serves as a basis for the translation, and should any difference exist between the French text and a text in another language, the French text will prevail.

Issued in Rungis

On 13/12/2022

For a period of five years

A copy of this report is sent to the Ministry of Transport.

Manager of the approved test laboratory

L. DAROLLES

**TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES  
CERTIFICAT D'AGREMENT DE TYPE D'EMBALLAGE**

**Demandeur :** PLAZUR SAS - GROUPE ANVI  
60J, avenue du 14 juillet  
21300 CHENOVE FRANCE

**N° 8148  
Indice 4**

**DOCUMENTS DE REFERENCE :**

- Transport par route : ADR (Partie 6), à jour au 01/01/2021
- Transport par chemin de fer : RID (Partie 6), à jour au 01/01/2021
- Transport par voie navigable : ADN (Partie 6), à jour au 01/01/2021
- Transport par voie maritime : Code IMDG (Partie 6), à jour au 01/01/2021
- Transport aérien : DOC OACI 9284 AN/905 (Partie 6), à jour 2021/2022
- Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses - Règlement type - ST/SG/AC.10/1/Rev.21 - Partie 6

**DESCRIPTION DU TYPE D' EMBALLAGE (selon les données de demandeur) : N° d'ordre 14146**

- Fabricant : ANVI PLASTURGIE SAS / F-71370 Saint Germain du Plain
- Code d'emballage : 3H2
- Type, matériau : Jerricane, Plastique
- Mode de fabrication : Injection
- Référence commerciale : 7500 XL
- Matière première constitutive : PP
- Densité : -
- Melt index 230 °C; 2,16 kg : 20 / 55g / 10 min
- Plans : CUVE 7500 - COUVERCLE XL, VOLET, POUSSOIR G, POUSSOIR D
- Capacité nominale : 6,375 L
- Capacité réelle : 7,5 L
- Poids à vide (tare) : 0,445 = ( 0,321 + 0,124 ) kg
- Dimensions extérieures hors tout : 0,227 x 0,160 x 0,388 m
- Epaisseur minimale : 1,65 mm
- Fermetures : Couverture en plastique (PP) clipsé sur le corps avec 6 languettes + volet pivotant à l'aide de 2 poussoirs. Fab. ANVI PLASTURGIE SAS F-71370 Saint Germain du Plain - Identification COUVERCLE XL
- Manutention : Sans
- Décompression : Néant
- Granulométrie du lest : Granulés PE (59 grains par gramme)
- Particularités : Sans

**DOMAINE D'UTILISATION AGREE** Marchandises dangereuses solides dans les conditions suivantes :

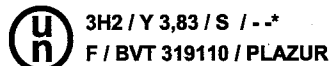
- Groupe d'emballage : II,III
- Masse brute Maximale : 3,83 kg
- Gerbage : Charge maximale : 26 kg

**EPREUVES ET MARQUAGE :**

Résultats d'épreuves satisfaisants, selon rapport : **BVT 319110 indice 1 du 03/05/2012**

Référence et indice du plan d'assurance de la qualité : **PAQ 3191-3F-1659 indice 1**

Modèle de marquage à apposer sous réserve du respect des dispositions réglementaires:



\* se reporter à l'annexe au Certificat d'agrément

Délivré à Rungis  
Le 13/12/2022

Pour une durée de 5 ans

Un exemplaire du Certificat d'agrément est transmis au Ministère chargé des transports.

Le Responsable du laboratoire agréé  
M. L.DAROLLES





**Bureau de Vérifications Techniques**

36 rue du Jura  
CS 10398  
94633 RUNGIS CEDEX  
FRANCE  
Tél. +33 (0)1 41 80 59 00

S.A.S au capital de 282 150 € RCS CRETEIL B 309 306 918 NAF 7120B

Annexe au Certificat N° 8148 Indice 4

**Légende :**

|        |  |
|--------|--|
| 3H2    | = Code de l'emballage<br>* Verpackungscode / <i>Packaging code</i>   |
| Y      | = Groupe de l'emballage II,III<br>Verpackungsgruppe / <i>Packaging group</i>   |
| 3,83   | = Masse brute en kg<br>Bruttomasse in kg / <i>Gross weight in kg</i>   |
| S      | = Solides<br>Feststoffe/ <i>Solids</i>   |
| --     | = Mois et les deux derniers chiffres de l'année de fabrication de l'emballage<br>Monate und die zwei letzten Zahlen des Jahres der Herstellung der Verpackung /<br><i>The month and the last two figures of the year of manufacture of packaging</i> |
| F      | = Signe de l'état dans lequel l'agrément a été accordé<br>Kennzeichnung des Staates, der Zulassung erteilt / <i>Country of issue of authorization</i>  |
| BVT    | = Initiales du laboratoire agréé qui a procédé aux épreuves<br>Kurzname des testenden Labors / <i>Initials of the approved laboratory which carried out the tests</i>  |
| 319110 | = Numéro du rapport d'épreuve<br>Nummer des Prüfberichts / <i>Test report number</i>   |
| PLAZUR | = Nom ou sigle du fabricant<br>Name oder Kürzel des Herstellers / <i>Name or initials of the manufacturer</i>  |

Les lettres, les chiffres et les symboles doivent mesurer au moins 12 mm de hauteur, sauf sur les emballages de 30 litres ou 30 kg ou moins, où leur hauteur doit être d'au moins 6 mm ainsi que sur les emballages de 5 litres ou 5 kg ou moins, où ils doivent avoir des dimensions appropriées.

Letters, numerals and symbols shall be at least 12 mm high, except for packagings of 30 litres or 30 kg capacity or less, when they shall be at least 6 mm in height and for packagings of 5 liters or 5 kg or less when they shall be of an appropriate size.

**TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES  
EXTENSION AU CERTIFICAT D'AGREMENT DE TYPE D'EMBALLAGE**

**Demandeur :** PLAZUR  
60J, avenue du 14 juillet  
21300 CHENOVE FRANCE

**Extension N° 001 Indice 0  
au Certificat d'Agrément N°8148  
(Certificat d'Agrément en cours de validité)**

**DOCUMENTS DE REFERENCE :**

- Transport par route : ADR (Partie 6), à jour au 01/01/2011
- Transport par chemin de fer : RID (Partie 6), à jour au 01/01/2011
- Transport par voie navigable : ADN (Partie 6), à jour au 01/01/2011
- Transport par voie maritime : Code IMDG (Partie 6), à jour au 01/01/2011
- Transport aérien : DOC OACI 9284 AN/905 (Partie 6), à jour 2011/2012
- Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses - Règlement type - ST/SG/AC.10/1/Rev.16 - Partie 6

**DESCRIPTION DU TYPE D' EMBALLAGE** (selon les données de demandeur) : N° d'ordre 14111B

L'identification reste identique au certificat d'agrément de référence sauf :

- Fabricant : /
- Code d'emballage : --
- Type, matériau : --
- Mode de fabrication :
- Référence commerciale : 5500 XL
- Matière première constitutive :
- Densité :
- Melt index :
- Plans : CUVE 5500 indice M -
- Capacité nominale : 4,675 L
- Capacité réelle : 5,509 L
- Poids à vide (tare) : 0,359 = ( 0,235 + 0,124 ) kg
- Dimensions extérieures hors tout : 0,228 x 0,176 x 0,231 m
- Epaisseur minimale :
- Fermetures :
  
- Manutention :
- Décompression : --
- Granulométrie du lest : --
- Particularités : Masse brute maximale 2,84 kg. Marquage 3H2/Y 2,84/S/--/F/BVT 319110/PLAZUR

**RESULTATS D'EPREUVES :**

Référence et indice du plan d'assurance de la qualité : **PAQ 3191-3F-554 indice 0**

Résultats d'épreuves satisfaisants

- Chute : 1,2 m - effectuée le 27/01/2012

Délivré à Fresnes

Le 03/05/2012

Document uniquement valable accompagné du certificat d'agrément

Un exemplaire de l'Extension au Certificat d'Agrément est transmis au Ministère chargé des transports.

Les résultats ne s'appliquent qu'aux échantillons soumis au B.V.T. et tels qu'ils sont définis dans le présent rapport d'épreuve.  
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le Responsable du laboratoire agréé

Mme E.FRAGU



# Bureau de Vérifications Techniques

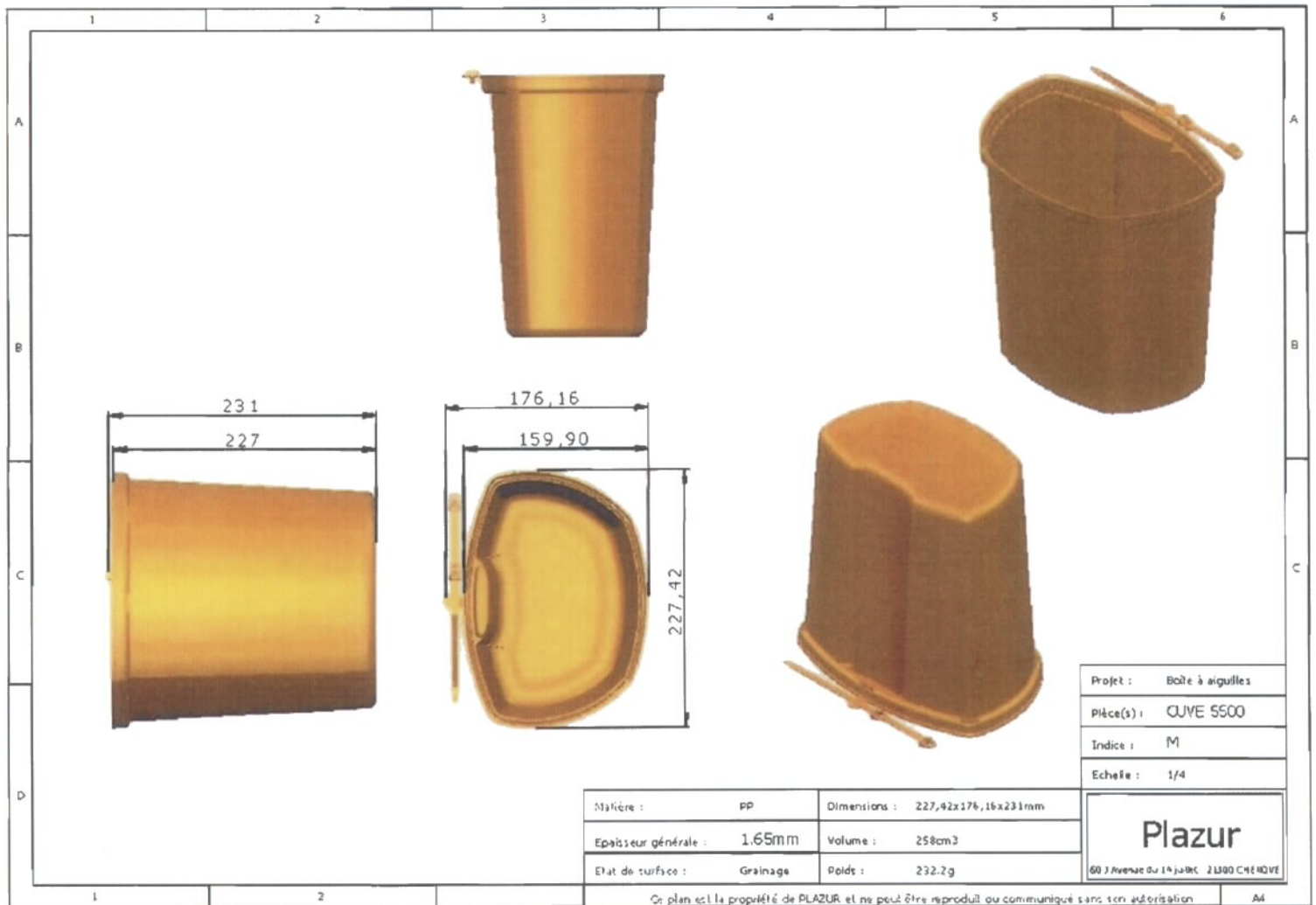


ZAC DE LA CERISAIE  
 31, Rue de Montjean  
 94 266 FRESNES CEDEX  
 FRANCE  
 TEL. : 01 46 68 50 30  
 FAX : 01 46 68 53 35

EXTENSION N° 001 Indice 0 au CA N° 8148 (CA en cours de validité)

## ANNEXE 1

S.A.S au capital de 282 150 €. RCS CRETEIL B 309 306 918 APE 7701 / 743B



CERTIFICAT D'ESSAI

N° P-19.363H/PI5500

**Date de certificat :** 17/02/2020**Échantillon :**Cuve modèle: PI5500  
Matériau: Polypropylène  
Poids: 0.38Kg  
Capacité nominale: 5.5 L**Propriétaire :****PLAZUR**  
Avenue du 14 juillet, 60J  
21300 CHENOVE  
France**Fabricant :****ANVIPLASTURGIE**  
38 route de Louhans  
71370 Saint GERMAIN DU PLAIN**Essais effectués:**

Protection contre les blessures par perforants – Exigences et méthodes d'essai – Conteneurs pour objets coupants, tranchants et perforants - ISO 23907-1 :2019 : Partie 1 : Conteneurs à usage unique pour objets piquants ou coupants.

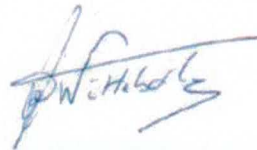
- Stabilité du conteneur
- Résistance de la ou des poignées de transport
- Résistance à la pénétration
- Résistance aux dommages et fuites provoqués par une chute
- Résistance aux dommages et fuites provoqués par un renversement

**Résultats d'essai:**

Les résultats démontrent que l'échantillon est conforme aux conditions mentionnées par la norme ISO 23907-1 :2019 : Partie 1 : Conteneurs à usage unique pour objets piquants ou coupants.

La description complète du matériel présenté et les conclusions d'analyses sont reprises dans le rapport **P-19.363H** du **17/02/2020** qui est inextricable à ce certificat.

N'importe quel changement du matériel présenté implique une nouvelle série d'essais de conformité sur le matériel modifié.

**Ce certificat se rapporte exclusivement aux objets testés**Eng. Maxence Wittebolle  
General Manager

*Ce certificat d'essais ne peut être reproduit que dans son intégralité sans approbation écrite de l'IBE-BVI*

## NOTICE D'INFORMATIONS – BON USAGE DES BOITES PICADOR

Les collecteurs à piquants-coupants en polypropylène et leur traitement sont onéreux pour votre structure : ils sont réservés aux déchets infectieux solides perforants qui représentent un risque modéré pour la collectivité.

→ Référez-vous aux consignes internes de tri des déchets ainsi qu'à la norme NF X 30-511 : 2015 et notamment son Annexe A : Guide de choix et recommandations pour l'utilisateur.

**Le niveau de sécurité réglementaire et normatif peut être sensiblement altéré en cas de mauvaise utilisation, notamment si vous ne montez pas correctement la boîte ou si vous n'activez pas correctement la fermeture définitive.**

### Recommandations préalables à l'utilisation :

- Lire le mode d'emploi, notamment pour l'assemblage des composants et pour la fermeture définitive (+ lien site internet mode emploi) ;
- Respecter les instructions de montage et les précautions d'emploi ;
- N'utiliser l'emballage qu'une fois prêt à l'emploi : le couvercle correctement assemblé avec la boîte ;
- Repérer la zone de préhension prévue et le niveau de remplissage ;
- Fixer l'emballage sur un support au moyen du collier de fixation pour garantir son utilisation mono-manuelle ;
- Utiliser les emballages uniquement pour les déchets à éliminer par la filière spécifique des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés ;
- Indiquer la date de mise en service de la boîte sur l'emplacement 'producteur' prévu à cette effet sur l'étiquette .

### Recommandation lors de l'utilisation :

- Respecter la limite de remplissage ; dès que celle-ci est atteinte, procéder à la fermeture définitive de l'emballage ;
- Ne jamais placer l'emballage à la portée des enfants ;
- Veiller à actionner la fermeture provisoire après chaque utilisation ;
- Ne jamais introduire tout ou partie de la main pour faciliter le passage des déchets ;
- Ne jamais forcer pour l'introduction des déchets ;
- Vérifier le verrouillage conformément au mode d'emploi ; indiquer la date de fermeture définitive et le nom du producteur du déchet
- Ne jamais rouvrir ;
- Les boîtes sont autoclavables à 134°C pendant 18 minutes avant utilisation. Les déchets doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

| Référence du collecteur | CAPACITE UTILE [litres] | MASSE BRUTE MAXIMALE [kg] | DIMENSIONS EXTERIEURES (L x l x h) [cm] |
|-------------------------|-------------------------|---------------------------|---|
| Pi0500                  |                         |                           |   |
| Pi1500                  | 1,15                    | 1,00                      | 18,5 x 13 x 12                          |
| Pi2500                  | 2,13                    | 1,38                      | 18,5 x 13 x 20                          |
| Pi3500                  | 2,80                    | 1,86                      | 22,7 x 16 x 16,8                        |
| Pi5500                  | 4,68                    | 2,84                      | 22,7 x 16 x 27                          |
| Pi7500                  | 6,38                    | 3,83                      | 22,7 x 16 x 39                          |
| Pi9000                  | 7,50                    | 4,75                      | 18,5 x 13 x 64,5                        |

## LECTURE DES DATEURS

Le dateur sur le collier de fixation de la boîte indique la semaine de l'année pendant laquelle l'emballage a été fabriqué (sur 52 semaines) :



ex : ici la boîte a été fabriquée en semaine 29

→ : cette flèche pointe le chiffre de dizaine du numéro de semaine de l'année (donc de 0 à 5)

? : cette flèche pointe l'unité du numéro de semaine de l'année (donc de 0 à 9)

Les deux dateurs sous le couvercle au niveau des boutons poussoirs indiquent le mois et l'année de fabrication du couvercle :



→ : numéro du mois de fabrication  
+ année de part et d'autre de la flèche

## LECTURE DU NUMERO D'HOMOLOGATION UN



3H2/Y1/S/12/F/BVT319110/PLAZUR

'3H2' est le code du type d'emballage conformément au 6.1.2 de l'ADR

3 : Bidons (jerricanes)  
H : Plastique  
2 : à dessus amovible

'Y' est pour les groupes d'emballage II et III

'1' est la masse brute maximale en kg de l'emballage

'S' indique que l'emballage est destiné au transport de solides

12 : année de fabrication de l'emballage

'F' signifie que c'est en France que l'emballage a reçu son homologation

BVT : nom du laboratoire d'essai suivi du numéro du PV d'homologation

Fabricant de l'emballage

Le marquage grave sur le fond de la boîte indique que la boîte correspond à un type de modèle qui a passé avec succès les tests prescrits par l'ADR, et est en conformité avec le chapitre 6.1.3 de l'ADR, qui est lié à la fabrication de la boîte (et non à son usage).